

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE CAP

Lundi 20 mai 2019, à 18h30

Hôtel des Associations, rue Louis-Favre 1, Neuchâtel

> Accueil dès 18h15

> 18h30 : Partie statutaire & Conférence

Partie statutaire : ordre du jour

1. Salutations et mot de la Présidente
2. Approbation de l'ordre du jour 2019 et du procès-verbal de l'Assemblée générale 2018
3. Admissions, démissions et réélections au sein du Comité et de l'Association
4. Présentation du rapport d'activité 2018
5. Approbation des comptes 2018
6. Approbation du budget 2019
7. Perspectives
8. Divers

Conférence

Sous-traitance et psychologisation des problèmes liés au travail : peut-on briser le cercle vicieux ?

Par **Julien Perriard**, Psychologue du travail et des organisations, intervenant et formateur spécialiste des dynamiques psychosociales en organisation, coresponsable de la Cellule ARC (aide à la résolution des conflits) de la Ville de Lausanne

> 20h15 : Apéro

Inscription d'ici au mercredi 15 mai à info@cap-pro.ch ou au 032 724 21 36.